



L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

| revisions | description | date |
|-----------|----------------------------------|------------|
| 3 | ADDENDA No. 02 | 2017/03/07 |
| 2 | DOCUMENT À 66%, À FAIRE RÉVISER. | 2013/06/10 |
| 1 | DOCUMENT À 33%, À FAIRE RÉVISER. | 2013/03/15 |

| A | B | C |
|---|---|---|
| A | B | C |
| C | C | C |

project RALLONGE D'INSTALLATIONS D'EAU REFRIGIÉE DU CNRC PHASE II
OTTAWA (ONTARIO)

drawing TRAVAUX DE MÉCANIQUE - PLAN DU LOCAL DE MÉCANIQUE DE L'ÉDIFICE GCP ET DU TUNNEL DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS - SUPPRESSION DE MATÉRIAUX

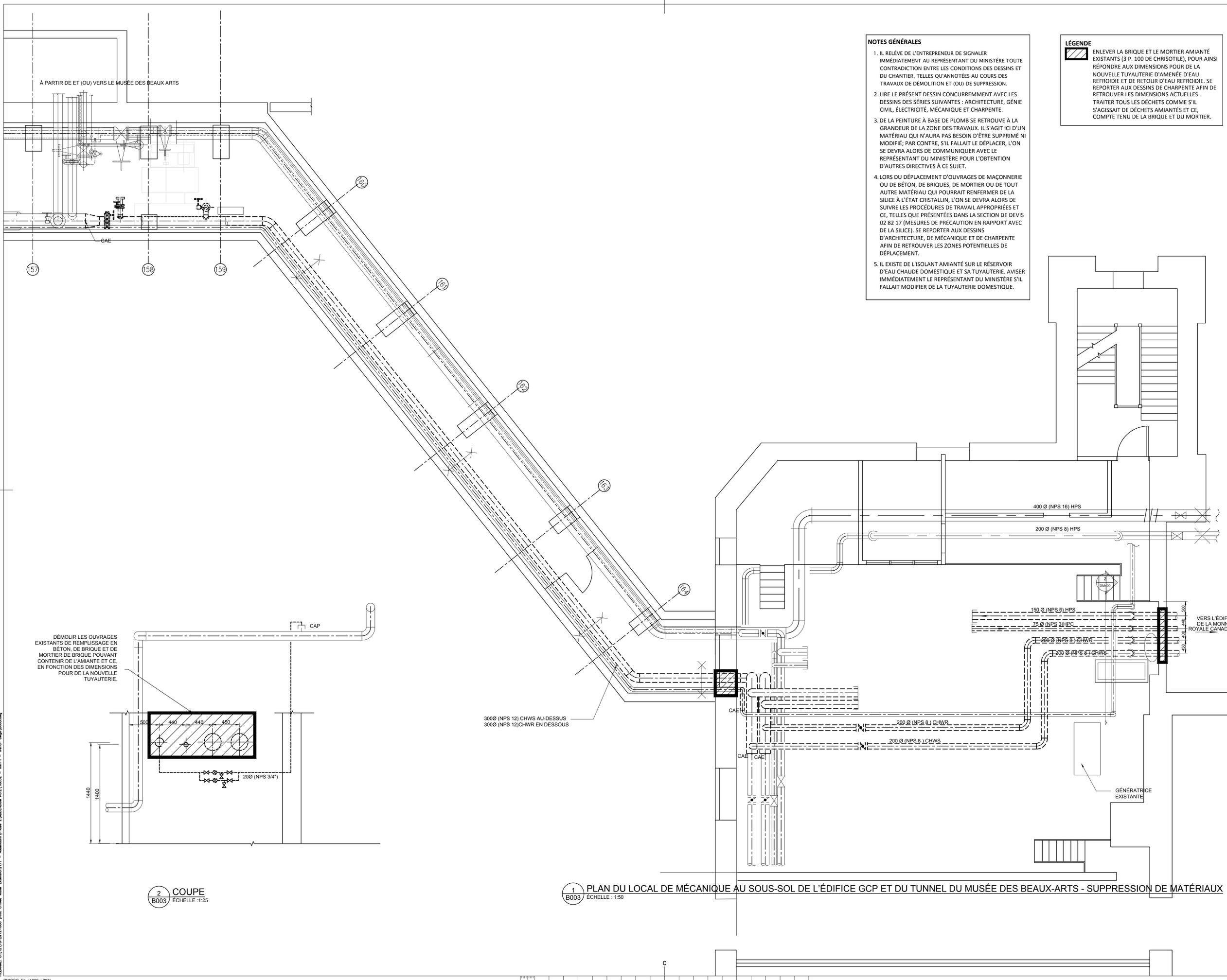
Designed By A.WANG, P.ENG./M.E. Conçu par
Date 2012/06/10 (aaaa/mm/jj)
Drawn By M.CAI, P.ENG./J.E.M. Dessiné par
Date 2013/08/16 (aaaa/mm/jj)
Reviewed By J.C. Examiné par
Date 2013/08/16 (aaaa/mm/jj)
Approved By C.J.K. Approuvé par
Date 2013/08/16 (aaaa/mm/jj)
Tender Soumission

Project Manager Administrateur de projets
Project no. N° du projet
R.010720.011
Drawing no. N° du dessin
B003

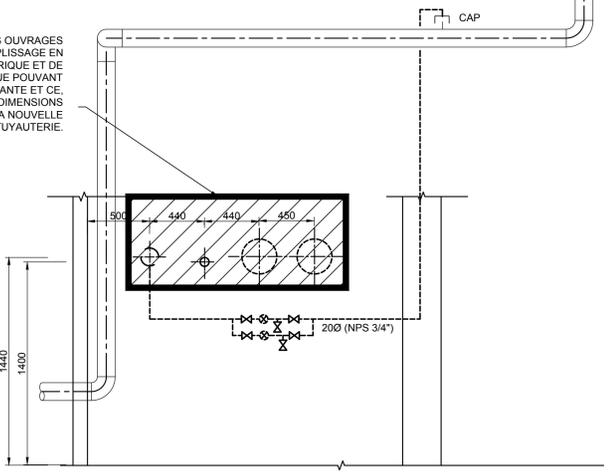
- NOTES GÉNÉRALES**
1. IL RELÈVE DE L'ENTREPRENEUR DE SIGNALER IMMÉDIATEMENT AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE TOUTE CONTRADICTION ENTRE LES CONDITIONS DES DESSINS ET DU CHANTIER, TELLES QU'ANNOTÉES AU COURS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET (OU) DE SUPPRESSION.
 2. LIRE LE PRÉSENT DESSIN CONCURREMMENT AVEC LES DESSINS DES SÉRIES SUIVANTES : ARCHITECTURE, GÉNIE CIVIL, ÉLECTRICITÉ, MÉCANIQUE ET CHARPENTE.
 3. DE LA PEINTURE À BASE DE PLOMB SE RETROUVE À LA GRANDEUR DE LA ZONE DES TRAVAUX. IL S'AGIT ICI D'UN MATÉRIAU QUI N'AURA PAS BESOIN D'ÊTRE SUPPRIMÉ NI MODIFIÉ; PAR CONTRE, S'IL FALLAIT LE DÉPLACER, L'ON SE DEVRA ALORS DE COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR L'OBTENTION D'AUTRES DIRECTIVES À CE SUJET.
 4. LORS DU DÉPLACEMENT D'OUVRAGES DE MAÇONNERIE OU DE BÉTON, DE BRIQUES, DE MORTIER OU DE TOUT AUTRE MATÉRIAU QUI POURRAIT RENFERMER DE LA SILICE À L'ÉTAT CRISTALLIN, L'ON SE DEVRA ALORS DE SUIVRE LES PROCÉDURES DE TRAVAIL APPROPRIÉES ET CE, TELLES QUE PRÉSENTÉES DANS LA SECTION DE DEVIS 02 82 17 (MESURES DE PRÉCAUTION EN RAPPORT AVEC DE LA SILICE). SE REPORTER AUX DESSINS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES ZONES POTENTIELLES DE DÉPLACEMENT.
 5. IL EXISTE DE L'ISOLANT AMIANTÉ SUR LE RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET SA TUYAUTERIE. AVISER IMMÉDIATEMENT LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE S'IL FALLAIT MODIFIER DE LA TUYAUTERIE DOMESTIQUE.

LÉGENDE

ENLEVER LA BRIQUE ET LE MORTIER AMIANTÉ EXISTANTS (3 P. 100 DE CHRISOTILE), POUR AINSI RÉPONDRE AUX DIMENSIONS POUR DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'AMENÉE D'EAU REFRIGIÉE ET DE RETOUR D'EAU REFRIGIÉE. SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES DIMENSIONS ACTUELLES. TRAITER TOUTS LES DÉCHETS COMME S'IL S'AGISSAIT DE DÉCHETS AMIANTÉS ET CE, COMPTE TENU DE LA BRIQUE ET DU MORTIER.



DÉMOLIR LES OUVRAGES EXISTANTS DE REMPLISSAGE EN BÉTON, DE BRIQUE ET DE MORTIER DE BRIQUE POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE ET CE, EN FONCTION DES DIMENSIONS POUR DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE.



3000 Ø (NPS 12) CHWS AU-DESSUS
3000 Ø (NPS 12) CHWR EN DESSOUS

1 PLAN DU LOCAL DE MÉCANIQUE AU SOUS-SOL DE L'ÉDIFICE GCP ET DU TUNNEL DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS - SUPPRESSION DE MATÉRIAUX
ECHELLE: 1:50

2 COUPE B003 ECHELLE: 1:25